N°129 juillet-août 2021

SaintJean.com

Bulletin d'information de la Commune de Saint-Jean-sur-Vilaine

Mairie de Saint-Jean-sur-Vilaine
9 rue de Rennes
35220 Saint-Jean-Sur-Vilaine
02.99.00.32.55
mairie@stjean-vilaine.fr

Horaires d'ouverture
Lundi : 9h-12h / 13h30-17h
Mardi : 9h-12h
Jeudi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h
Samedi : 9h-12h

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le **lundi 30 août 2021 à 20h30**

Bibliothèque
Place de la Grand'Cour
35220 Saint-Jean-Sur-Vilaine
02.99.00.71.83
bibliotheque@stjean-vilaine.fr

Horaires d'ouverture
Mercredi : 14h-17h30
Vendredi : 15h30-17h30
Dimanche : 10h30-11h30

La mairie sera fermée exceptionnellement les samedis 31 juillet, 07 et 14 août 2021.

Naissance

DEGLOS Célyan né le **08 juin 2021**

Rédaction et impression :

Mairie de SAINT-JEAN-SUR-VILAINE

Pour recevoir **le saintjean.com** par mail, merci de faire la demande à cette adresse :

communication@stjean-vilaine.fr ou via le site (inscription lettre d'information)

Associations, si vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain numéro **(septembre-octobre)**, déposez-le à la mairie ou envoyez-le par mail à :

communication@stjean-vilaine.fr au plus tard le **20 août 2021**

Informations municipales et extra-municipales

Modalités de consultation du dossier par le public dans le cadre de la modification n°4 du PLU

Le dossier de modification n°4 du PLU portant sur l'ouverture à l'urbanisation d'une zone 2AU dans le cadre du projet du futur lotissement sera consultable par le public en mairie du **lundi 12 juillet 2021** au **mercredi 15 septembre 2021** inclus, aux jours et horaires d'ouverture habituels. L'ensemble du dossier sera également consultable sur le site de la commune.

D'autre part, un registre permettant de recueillir les observations et propositions sera également mis à la disposition du public durant cette période.

Pour les personnes ne pouvant se déplacer, les remarques pourront être adressées par voie postale à la mairie : **9, rue de Rennes 35220 Saint-Jean-Sur-Vilaine.** Les observations recueillies seront annexées au registre mis à la disposition du public pendant la période de consultation.

Sensibilisation à la lutte contre le moustique tigre

Bien que le moustique tigre ne soit pas encore implanté dans le département, sa colonisation est inévitable. Depuis 2020, il a colonisé la Mayenne et a été détecté dans le Finistère.

Le moustique tigre est très facile à identifier grâce à ses rayures noires et blanches présentes sur le corps et sur les pattes qui lui donnent un aspect très contrasté.

Il est également appelé **Aedes albopictus** et peut, dans certaines conditions bien particulières, transmettre la dengue ou le chikungunya. C'est un moustique de petite taille (plus petit qu'une pièce d'un centime d'euro) ne dépassant pas 1cm d'envergure.

L'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation de l'environnement et du travail (ANSES) a mis en place un site internet permettant aux citoyens de s'informer sur le moustique tigre et de signaler sa présence, ces signalements permettant ensuite de prendre des mesures de lutte dès que la présence est signalée et confirmée.

Plus d'informations sur :

https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/

Forum des associations sur la commune

La mairie a décidé d'organiser un forum des associations à la rentrée.

Il aura lieu le **samedi matin 4 septembre** à la salle annexe des sports.

Ce sera l'occasion pour les habitants de découvrir les associations ainsi que les diverses activités proposées sur la commune (yoga, baby volley…).

Renseignements : **communication@stjean-vilaine.fr**

02.99.00.32.55

Démarche pour les cartes grises, attention aux arnaques !

Lors de l'achat, de la vente d'un véhicule ou bien encore d'un changement d'adresse, les démarches pour la carte grise peuvent s'effectuer sur le site officiel gouvernemental : https://immatriculation.ants.gouv.fr/

Nous souhaitons vous alerter sur l'existence de sites frauduleux, dont l'apparence trompeuse peut faire penser à un site gouvernemental et qui proposent les démarches pour le certificat d'immatriculation pour un coût supérieur au tarif réglementé.

Afin de vous informer sur le prix réel de la carte grise, n'hésitez pas à vous rendre sur le site **www.service-public.fr** afin d'accéder au simulateur.

En cas de perte de votre certificat d'immatriculation, vous pouvez également consulter le site **www.demarches.interieur.gouv.fr**

Vitré Communauté

Les rendez-vous de votre été

Vitré Communauté vous propose de nombreuses animations pendant tout l'été. Vous pouvez retrouver le programme en mairie, à la bibliothèque et dans certains commerces ainsi que sur le site **www.vitrecommunaute.org** dans la rubrique agenda et sur **www.effet-vitre.bzh.**

Jeudis de l'été : Terroir et Traditions à Vitré. **Jeudis 15,22,29 juillet et 5,12 et 19 août**. Vente de produits du terroir de **18h30 à 21h30,** place de la gare à Vitré. Nombreuses animations proposées au public : spectacles, balades contées, ateliers maquillage, démonstrations culinaires..

Visite chez les producteurs : les mercredis **7,14,21,28** juillet et **4** et **11** août . Tout public **-2€** par personne - Sur inscription

Ciné Plein air : Film d'animation "**La fameuse invasion des ours en Sicile**" Jardin du Parc à Vitré le **17 juillet** à **22h00**. Gratuit - à partir de 8 ans.

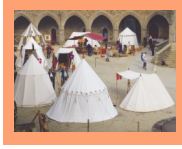

©Mairie de Vitré

Ambiance médiévale au château de Vitré : samedi 31 juillet. Les compagnons de Braëllo s'installent dans la cour du château et vous initient au mode de vie au temps du Baron André III. Tout public, de **14h00 à 17h00**. Tarifs : **6€/adulte** et **4€/12 à 18 ans**, **gratuit pour les - de 12 ans**.

ACTUALITÉS

Loi AGEC: l'anti-gaspi s'invite dans notre quotidien

Adoptée le 1er février 2020, la loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (dite loi AGEC) a pour objectif d'accélérer le changement de modèle de production et de consommation. À travers des mesures de la vie quotidienne, elle apporte des solutions concrètes visant à limiter les déchets et à préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat. Concrètement, qu'est-ce que ça donne ?

Cette nouvelle loi se décline en cinq grands axes :

- sortir du plastique jetable,
- mieux informer les consommateurs,
- lutter contre le gaspillage et pour le réemploi solidaire,
- agir contre l'obsolescence programmée,
- mieux produire.

Au 1er janvier 2021, cette loi a démarré par l'interdiction de commercialisation de plusieurs objets plastiques jetables tels que les pailles, couverts, touillettes, couvercles de boissons à emporter, sacs plastiques, confettis, etc.
La loi prévoit la fin progressive de tous les emballages plastiques à usage unique d'ici 2040 ainsi que l'extension de la Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) vers plusieurs nouveaux déchets.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Collecte des déchets : les bons gestes à adopter !

Sortir le bac et les sacs jaunes uniquement lorsqu'ils sont pleins pour réduire les arrêts de camions et les émissions de CO2.
Sortir le bac et les sacs jaunes la veille au soir de la collecte pour désencombrer les trottoirs et éviter les ouvertures intempestives par des animaux.
Déposer les sacs jaunes directement au sol en évitant de les accrocher aux portails et grillages.
Déposer les sacs d'ordures ménagères dans le bac sans trop les tasser car ils risquent de rester bloqués au fond du bac lors de la collecte.

Les masques jetables du foyer : c'est dans la poubelle grise !

Au sein de votre foyer, les masques jetables usagés doivent être déposés dans le sac gris des ordures ménagères, conformément aux recommandations du haut conseil à la sante publique et dans un souci de maitrise des risques sanitaires.

DÉCRYPTAGE

Pourquoi ne trie-t-on pas tous les plastiques sur le territoire du SMICTOM ?

Pot de yaourt, barquette de beurre ou encore film alimentaire, le tri des plastiques n'est pas identique partout en France et certains plastiques ne sont pas encore recyclables sur notre territoire. Jusqu'en 2023, seules les bouteilles et flacons en plastique doivent être triés dans le sac jaune. Pourquoi ?

Il y a matière plastique et matières plastiques

Pour comprendre le recyclage du plastique, il est indispensable de savoir qu'il en existe plusieurs variétés. Jusqu'alors, seuls certains types de plastiques pouvaient être recyclés : le PET* (qui compose les bouteilles de boisson) et le PEHD* (plastique rigide et opaque utilisé pour les bidons de lessive, bouteilles de lait, gel douche, etc…). Les déchets tels que les films, pots et barquettes sont composés d'autres types de plastiques, plus légers, plus coûteux et plus difficilement recyclables.

Difficile, mais pas impossible

Les centres de tri créés dans les années 1990, comme c'est le cas à Vitré, n'ont pas été conçus pour traiter tous les emballages en plastique. Une modernisation des équipements est nécessaire pour les trier efficacement et ainsi obtenir le niveau de qualité requis pour le recyclage. Cette modernisation nécessite des investissements lourds. C'est pourquoi le déploiement de l'extension des consignes de tri du plastique s'effectue de manière progressive.

Des objectifs chiffrés

L'extension des consignes de tri sur 100% de la France est prévue pour 2023. C'est la loi de transition énergétique pour la croissance verte et la loi AGEC.

* PET : Polytéréphtalate d'éthylène
* PEHD : Polyéthylène haute densité

Déchèteries : les tondeuses les rendent chèvre

Des moutons ont envahi les déchèteries ! Le SMICTOM prend le pari de l'éco-pâturage pour l'entretien des espaces verts autour des sites. Un mode d'entretien 100% naturel et durable, l'éco-pâturage favorise la biodiversité, enrichit les sols et se substitue à l'utilisation de tondeuses thermiques. Il permet aussi d'entretenir des zones difficiles d'accès.

Bibliothèque Municipale

Nouveautés juillet-août 2021

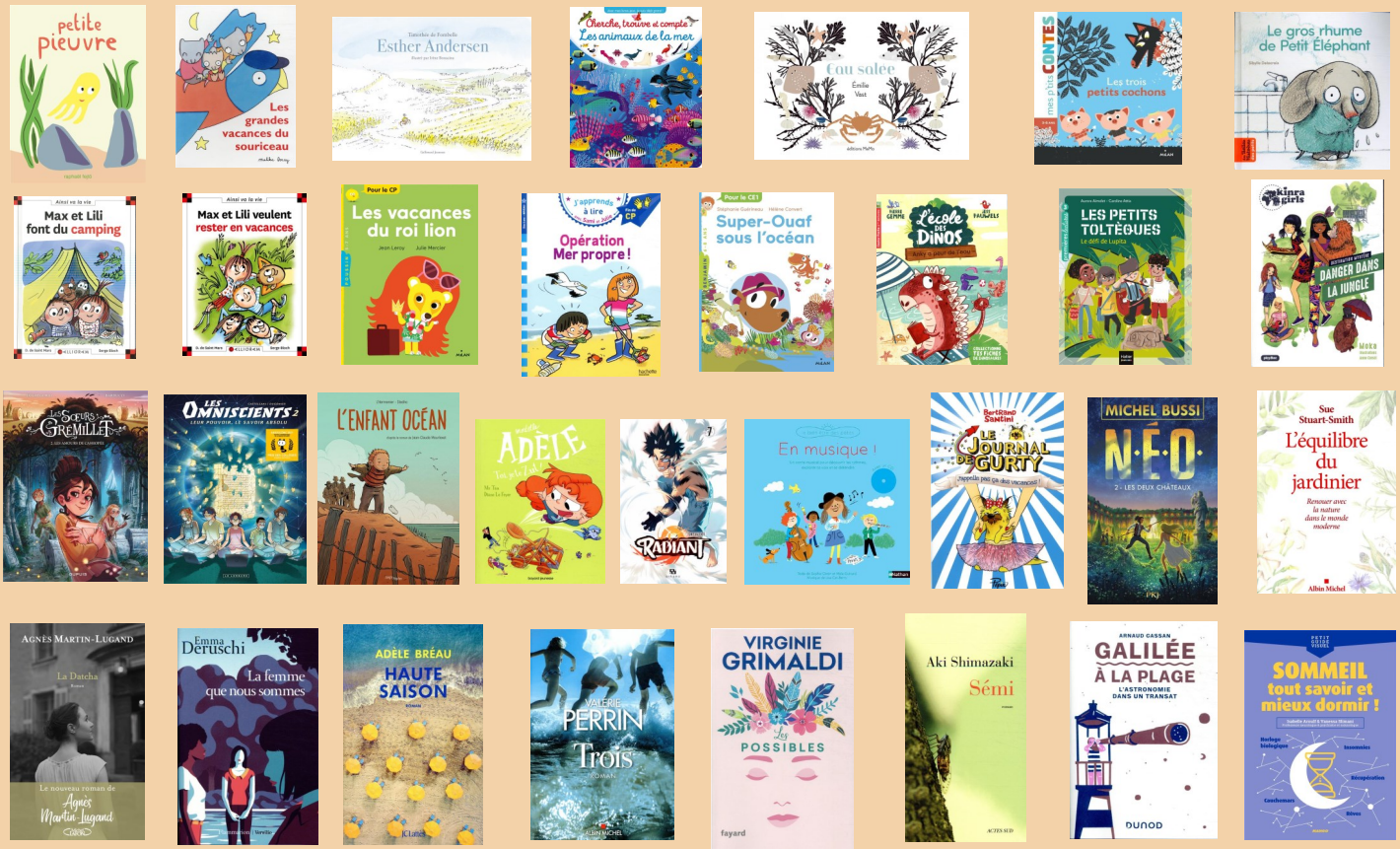

Envie de profiter de ressources en ligne gratuites...

La médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine vous propose :

« Médiathèque Numérique », **un service de vidéo à la demande gratuit** ! Vous y trouverez une sélection de films français et internationaux en longs et courts métrages, des séries, des documentaires, des concerts ainsi qu'une programmation dédiée à la jeunesse.

- « **Cafeyn** », plus de **1000 titres de presse et magazines**, accessible gratuitement en ligne et sur l'application.
- « **Tout Apprendre** » : des **cours vidéos gratuits** pour vous former à la bureautique, à différents logiciels de multimédia et de programmation.

Tous les abonnés de la bibliothèque ont la possibilité de bénéficier de ce service gratuit en ligne offert par la Médiathèque d'Ille-et-Vilaine.

<u>Comment s'inscrire</u> :

-Se connecter sur **http: //mediatheque.ille-et-vilaine.fr**

-Cliquer sur le bouton **« connexion »** de la page d'accueil

-Choisir **« inscription ressources numériques »**

Une fois les informations saisies (le numéro d'inscription n'est pas nécessaire), vous recevrez un mail de la médiathèque d'Ille-et-Vilaine confirmant la création de votre compte puis dans un second temps, un mail de validation par la bibliothèque.

Attention, les personnes inscrites depuis plus d'un an doivent revalider leur demande en se connectant sur leur compte puis en allant sur **mes informations et en cliquant en bas de page dans enregistrer.**

Pour tout renseignement, merci de prendre contact avec la bibliothèque :

bibliotheque@stjean-vilaine.fr 02.99.00.71.83

Fonctionnement de la bibliothèque pendant l'été

La bibliothèque fermera ses portes au public du **dimanche 25 juillet au dimanche 15 août inclus.** Réouverture **à partir du mercredi 18 août aux horaires habituels.**

En juillet et août, vous pouvez emprunter **jusqu'à 5 documents par carte !**

Pour rappel, l'inscription est **gratuite** depuis janvier 2020, n'hésitez pas à venir découvrir la bibliothèque et vous inscrire.

Renseignements : **02.99.00.71.83**

Résultats Prix Minots

TPS/PS	MS/GS	CP	CE	CM
plic ploc banquise	Mia	J'AIME M'ENNUYER	Mamie fait du vélo	LA TRIBU DES ZIPPOLI

Tous les livres du prix Minots sont empruntables à la bibliothèque.

La parole aux Associations

UNC

Commémoration de la victoire du 8 Mai 1945

Le rassemblement a eu lieu à la mairie dans le respect du protocole sanitaire en vigueur pour se rendre au monument aux morts.
En tête du cortège, les deux drapeaux portés par des soldats de France**, Hubert Sourdrille et Daniel Esnault**. L'AFN était représentée par **Pierre Travers** et **Michel Pigeon** qui portait la gerbe de fleurs.

On pouvait noter la présence des militaires habitant la commune, des membres de l'association UNC de St Jean S/Vilaine, la première **adjointe Marie-Pierre Baslé** ainsi que d'un enfant de 9 ans qui avait manifesté son désir de participer. Merci à toi, **Evan**, pour cette marque d'intérêt.

Après la levée des couleurs, dépôt de gerbe, discours du président **Emile Lejas** et du maire **Marc Fauvel**, venait ensuite un temps de recueillement en mémoire des personnes mortes au combat dont le nom est inscrit sous nos yeux, de tous les soldats tués dans des combats extérieurs et des gendarmes et policiers qui se font tuer sauvagement dans nos commissariats et nos rues.
La cérémonie s'est terminée par la Marseillaise.

US Saint Jean Sur Vilaine

Saison 2021-2022

Du nouveau pour la rentrée prochaine, avec l'ouverture d'une équipe féminine **U8-U9** (jeunes de 2013-2014). Tous les passionné(e)s de foot sont les bienvenus pour rejoindre le club : joueurs catégorie seniors, joueurs (euses) catégorie jeunes, mais aussi arbitres et bénévoles. **Renseignements** : Seniors **06.98.88.12.73** Jeunes **06.70.00.07.90**

L'US Saint Jean sera présent au forum des associations de la commune le **samedi 4 septembre**. L'occasion pour tous de rencontrer l'équipe et de découvrir le club.

Côté animation, l'Us Saint Jean organise un vide grenier le dimanche **5 septembre** sur le parking de la salle des Sports.

Pour les exposants, réservation obligatoire au **06.98.88.12.73** ou **06.30.97.25.71**

US saint Jean

CSF

La CSF vous propose une discussion/débat sur le thème de l'inceste animée par **Chantal CHOTARD,** éducatrice.

"POURQUOI ET COMMENT TROUVER UNE ATTITUDE RESPECTUEUSE DE L'INTIMITÉ DE L'ENFANT "

vendredi 9 juillet 20h00-22h00
Salle à côté de la bibliothèque

Gratuit - Sur réservation - Places limitées

Renseignements : E.RONZETTI **02.99.00.78.84**

Accueil de loisirs

Antoine, Eloïse, Aaron, Auréline, Nolan, Justine, Elven, Justine, Lygia et Marie seront à **Marpiré du lundi 5 au vendredi 30 juillet 2021** pour accompagner les Noupiks et les Avares dans leurs aventures avec Argan. Au programme, grands jeux, activités scientifiques, activités manuelles, sportives, cuisine, construction de cabanes, sortie à la roche aux fées, au jardin de Brocéliande, à la piscine de la Guerche... et bien d'autres activités encore.

Deux mini-camps sont organisés :

Du 28 juin au 2 juillet : 12-14 ans à Pouancé, Aquaparc, kayak, biathlon laser

Du 20 au 23 juillet : 7-11 ans à Paimpont : La porte des secrets, balade contée, ferme nordique (découverte et chiens de traîneaux)

Il reste de la place, n'hésitez pas à contacter Marie

Ecole Sainte Elisabeth

OGEC

Chers habitants de Saint-Jean, chers parents,

Ça y est, les grandes vacances d'été sont enfin arrivées !!!

L'OGEC souhaite à tous les écoliers et à leurs familles un très bel été bien mérité.

Pour les plus motivés et bricoleurs d'entre vous, on se retrouve le **samedi 28 août à 9h30** dans la cour de l'école pour une matinée travaux (Pensez à noter la date tout de suite). Pour ceux qui ne nous connaissent pas encore, cela sera l'occasion de rencontrer une partie de l'équipe OGEC, et peut-être de créer des vocations !

Pour tous les enfants, nous vous donnons rendez-vous sur les bancs de l'école pour la rentrée **le jeudi 2 septembre**.

Prenez soin de vous et bon repos.

L'équipe OGEC.

Vous pouvez aussi nous retrouver sur Facebook : https://www.facebook.com/OgecSainteElisabeth

APEL

L'APEL vous souhaite un bel été et donne rendez-vous aux parents et aux élèves le **jeudi 2** septembre à **8h30** pour le traditionnel pot de rentrée.

Bonnes vacances à tous !

Extrait des séances du Conseil Municipal du 26 avril et 31 mai 2021

Choix de l'entreprise pour travaux de maçonnerie sur le clocher de l'Eglise

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir le devis de l'entreprise « la Pierre et le Ciseau » pour un montant de **13 331,81 € H.T**. concernant les travaux de réfection sur le clocher de l'Eglise.

Subvention 2021 pour le Centre de Loisirs de Saint-Jean-Sur-Vilaine

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de verser la subvention au titre de l'année 2021 d'un montant de **24 192.83 €** et demande la transmission du bilan pour la fin de l'année civile.

Subvention 2021 OGEC de Saint-Jean-Sur-Vilaine

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de verser la subvention pour l'année 2021 d'un montant de **14 617 €.**

Acceptation d'un acte de sous-traitance dans le cadre du marché du terrain multisports

Au vu des informations et renseignements justifiant de l'aptitude et des capacités du sous-traitant à exercer l'activité professionnelle concernée, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité à l'entreprise **SYNCHRONICITY** afin de sous-traiter une partie des travaux à l'entreprise **ART DAN** de Carquefou.

Clôture de la régie « mairie »

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de clôturer la régie « Mairie » Cf : Délibération 2021-05-43

Clôture de la régie « bibliothèque »

Le Conseil Municipal décide de clôturer la régie Bibliothèque. Cf : délibération 2021-05-44

Devis pour blocs de secours pour divers bâtiments communaux

Afin de remplacer et d'installer des blocs secours dans les bâtiments communaux, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de retenir le devis de l'entreprise **DENOUAL** pour un montant de **1235,00 € H.T**.

Convention de servitude au profit de MEGALIS pour l'implantation d'une armoire technique « pour fibre optique »

Après avoir pris connaissance de la convention, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la convention de servitude au profit de **MEGALIS** pour l'implantation d'une armoire technique sur la parcelle de 5m^2 cadastrée section **A n°1732** située dans la ZA « La Morandière ».

Vente d'une parcelle de terrain rue Claude Monnet

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de vendre à un riverain deux petites parcelles de terrain situées rue Claude Monnet jouxtant sa propriété au prix de 15 euros le m^2. (Cf. délibération 2021-04-38)

Maison 9, rue Saint Laurent : rajout d'une parcelle dans l'acte de vente

Afin de régulariser la vente, le Conseil Municipal a donné son accord à l'unanimité pour rajouter dans l'acte de vente la parcelle cadastrée section A **n°1770** d'une superficie de 14 m^2.

Devis pour réalisation de l'évaluation environnementale de la modification n°4 du PLU

La réalisation d'une évaluation environnementale est obligatoire dans le cadre de la modification n°4 du PLU. Dans ce cadre, le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité le devis du cabinet **DM EAU** d'un montant de **3000 € H.T** (3600 € T.T.C) pour la réalisation de cette étude. (Cf délibération : 2021-05-48)

Autorisation donnée à Monsieur Le Maire pour recruter des agents contractuels non permanents

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de donner pouvoir à monsieur le Maire pour toute la durée du mandat pour recruter des agents contractuels non permanents.

Convention de délégation de la compétence eaux pluviales urbaines aux communes membres de Vitré Communauté

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal demande la délégation de la compétence eaux pluviales urbaines à la Communauté d'Agglomération de Vitré Communauté.